



FNASCE

couleur passion

CR de la Réunion de la commission Développement Durable 1er décembre 2010 à La Défense

Participants : Philippe SERGENT responsable de la commission, Marie Jeanne MENRATH (ASCEE 75 AC), Cedric Tajchner (ASCEE 33) et Christophe BEDART (ASCEE 56)

Excusées : Germaine VERPOEST adjointe, Ntahalie Jonquais (ASCEE 56)

Invités : Ludovic KAIRE

Ordre du jour prévu

1. Retour sur la démarche DD lors des journées DASCE
2. Création de la rubrique DD sur le site de la FNASCE
3. Le Label spécifique "FNASCE" pour les manifestations écoresponsable ou DD
4. Le DD pour le prochain raid cyclo
5. Le DD pour le prochain congrès (la démarche locale et les ateliers à envisager)
6. Suite de la démarche et du projet DD pour la FNASCE (appui CGDD et ADEME)
7. Le DD au sein de l'EMPE
8. Critères pour attribution d'une aide fédérale
9. Cadre de l'appel à projets à portée locale
10. Points Divers

1 Retour sur la démarche DD lors des journées DASCE

Les actions DD menées par l'ascee 13 permettent d'initier la démarche. Même si l'utilisation du verre recyclable n'a pu avoir lieu, le sujet a été abordé en séance plénière et facilitera son utilisation lors du congrès.

Le dossier de demande d'aide de l'ascee 13 a été communiqué avec un avis favorable.

2 Création de la rubrique DD sur le site de la FNASCE ou Comment communiquer sur le DD

La rubrique devra être renommée : mettre « démarche éco-responsable » au lieu de « être éco-responsable ».

Au niveau des rubriques, il est proposé l'organisation suivante :

Actualités : mise en ligne des CR de la commission, actualités récentes sur le sujet
Manifestation éco-responsable : il s'agit de reprendre ce qui est écrit dans l'espace actuel en sortant les exemples et le volet communication

Démarches en cours et exemples : il apparaîtra dans cette rubrique l'appel à projets

Aides financières : cette rubrique sera à alimenter dès que la commission aura produit les règles pour les demandes

Outils et guides proposés : on retrouvera les outils type ADERE ou grille d'évaluation

carbone ainsi que des guides comme l'éco-communication réalisé par l'ademe ou encore le guide de la manifestation éco responsable (CG 33)

Le DD et les UA : ce volet sera dédié aux actions DD pour les UA. Il sera alimenté en concertation avec la CPAI

Communication éco-responsable : il s'agira de reprendre le volet communication de l'espace actuel.

Cédric proposera un texte pour lancer la rubrique (à prévoir pour début d'année), le soumettra à la commission et le transmettra à Patrick pour mise en ligne.

3 Le Label spécifique "FNASCE" pour les manifestations écoresponsable ou DD (les critères pour une aide fédérale)

L'éco-label a été validé par le comité fédéral : la proposition de texte de Cédric pour information sur cet éco-label est reprise et sera envoyée à la commission communication (Patrick). Il est demandé de le mettre en actualité et en page d'accueil. Cédric s'en charge pour la fin de la semaine.

4 Le DD pour le prochain raid cyclo (suite)

La commission souhaite être impliquée dans la démarche mais compte tenu du temps disponible ne peut intervenir qu'au niveau des ASCE sur la partie maîtrise d'oeuvre et non sur la partie maîtrise d'ouvrage (comité de pilotage FNASCE).

Les actions pourraient être les suivantes :

- définir l'implication de l'ENTE (le programme doit être envoyé prochainement) : animation de stand (jeux), réalisation d'un bilan carbone, ... La commission est d'accord pour les rencontrer (27 janvier). Philippe se renseignera pour voir si notre présence est nécessaire.
- participer aux tables rondes lors du raid (accord de principe des membres de la commission)
- accompagnement des asce concernées dans l'organisation (tri, covoiturage, ...) : Philippe se chargera d'organiser une réunion avec eux.

La commission rédige durant la réunion le texte à intégrer dans la plaquette du DD :

« Durant cette édition 2011, la FNASCE et les ASCE organisatrices souhaitent réaliser une manifestation éco-responsable et lancent en parallèle une action de grande envergure sur le domaine du développement durable et de l'éco-responsabilité.

Ainsi, lors du village sécurité routière et développement durable qui se tiendra chaque jour sur les sites d'arrivée du raid cyclo, des animations et des tables rondes seront organisées sur cette thématique. »

Un audit du projet d'organisation du raid pourrait être confié à N. Durand (gouvernance, ...). La commission pense qu'il serait préférable de ne pas s'impliquer sur cet audit par manque de temps et afin d'obtenir une analyse neutre de l'organisation du point de vue DD.

Il ne semble pas pertinent de mettre l'éco-label pour cette manifestation. La démarche n'est pas lancée et structurée. Il pourrait être reproché d'utiliser un label sans évaluation et sans règle. Il est demandé d'enlever le logo de l'affiche Raid cyclo. Philippe verra avec C Nivellon rapidement.

Il est à noter que le travail de la commission DD devra être anticipé pour le prochain raid afin d'intégrer une démarche complète (réflexion sur l'utilisation des camping car, sur la sensibilisation des enfants, ...).

5 Le DD pour le prochain congrès (la démarche locale et les ateliers à envisager) :

Cédric communiquera les comptes-rendus de la sous commission DD du comité d'organisation du congrès. Il souhaite que la FNASCE adhère à la démarche :

- en signant la charte pour une démarche exemplaire ; Cette charte est en cours de rédaction et sera communiquée à Philippe pour le prochain comité directeur.
- en orientant les débats sur le développement durable. La commission propose
 - l'organisation d'une table ronde sur le thème « prise en compte du DD dans le milieu associatif ». Si le CDF valide cette table ronde, Cédric pourrait chercher des intervenants locaux susceptibles d'intervenir (accord de principe de l'ADEME, participation du CG 33 très moteur sur la démarche). Une confirmation sera donnée par Philippe le plus rapidement possible (préciser le jour choisi et la durée de l'intervention)
 - la co-construction de la charte d'engagement éco-responsable des ASCE. Il s'agira de définir les points sur lesquels les asce pourraient s'engager dans le domaine du DD. Cet atelier pourrait durer environ 2h (30min de présentation globale + 1h30 de réflexion/débat)
 - présentation de la démarche fédérale sur le thème DD (PER- Plan Eco-Responsable).

L'introduction lors du congrès pourrait se faire par la présentation du bilan carbone afin d'afficher la particularité de ce congrès. Cette présentation pourrait être réalisée par un membre de la commission. Philippe consultera la FNASCE pour obtenir son accord. Le bilan carbone étant réalisé par le CETE, le Directeur du CETE pourrait être présent (après accord, Cédric se chargera de vérifier sa disponibilité).

6 Suite de la démarche et du projet DD pour la FNASCE (appui CGDD et ADEME)

La FNASCE a envoyé un courrier au CGDD afin de demander une aide pour structurer notre démarche. Philippe a essayé de rentrer en contact avec l'ADEME afin d'obtenir une assistance similaire mais n'est pas arrivé à les joindre. La commission doit continuer à travailler sur la démarche en attendant une aide qui sera reprise lors de la structuration d'un document (de type agenda 21 simplifié).

Cédric reprendra contact avec l'ADEME de Bordeaux afin de faciliter le contact avec l'ADEME nationale

7 Le DD au sein de l'EMPE

La commission attendra l'étude de faisabilité avant de débiter son travail. Elle pourrait intervenir dans l'étude de faisabilité pour la mise en valeur de la démarche développement durable. De même, une réflexion pourrait être menée sur la création d'un espace concernant l'évolution des matériaux du point de vue DD.

8 Critères pour attribution d'une aide fédérale

Cette aide pourrait être attribuée sur les domaines suivants :

1- Challenge national

2- UA

Christophe propose d'élargir l'aide financière à toutes les actions DD des ASCE. Marie-Jeanne propose un appel à projet, ponctuel dans le temps fixant les règles d'attribution des aides. Cet appel serait ouvert seulement pour les actions ASCE.

Les aides pour les manifestations nationales ou les travaux sur les UA seront étudiées au cas par cas de façon permanente.

9 Cadre de l'appel à projets à portée locale :

Il faudra fixer la règle, la durée de l'appel à projet (3 mois ?) et le montant maxi des aides. Cédric propose de s'inspirer du dossier appel à projet du CG33 pour les éco manifestations. Il faudra travailler sur les actions DD hors manifestation. Marie-Jeanne nous informe qu'une fiche plan administration exemplaire existe et que l'on pourrait s'en inspirer. Elle propose de retravailler ce document et le document du CG 33 pour l'adapter et servir de base pour le règlement de l'appel à projet. Ce travail pourrait être diffusé sous 15 jours.

Une aide maxi de 500€ par asce est envisagée. Elle sera versée après retour de l'évaluation de l'action qui servira à communiquer sur la démarche. Il faudra proposer un cadre pour cette évaluation.

Une ébauche de la démarche devra être faite pour le prochain CDF (19 janvier). L'objectif serait de proposer la démarche aux ASCE lors du congrès.

Christophe rédigera une première version pour la fin de l'année qui reprendra les éléments suivants :

- une introduction en expliquant l'intérêt de la démarche, notre rôle et notre légitimité vis à vis du ministère
- les orientations nationales :
 - exemplarité de la FNASCE (organisation du bureau avec une réduction de papier, visioconférence, actions propres aux élus,...)
 - le plan éco-responsable de la FNASCE (avec par exemple, l'intégration du volet DD dans les cahiers des charges)
 - communiquer et informer sur la démarche et mettre à disposition sur le site la démarche
- les actions locales :
 - Appel à projets
 - aides spécifiques pour les UA, les formations et les manifestations à portée nationale

10 Divers :

- Journée du 9 mars :

Philippe nous informe qu'il est prévu une journée DD réunissant les membres des 3 commissions culture, sport et entraide ainsi que le CDF pour sensibiliser sur le sujet et travailler sur les actions à mener. Le programme reste à définir. La présentation générale du DD devra être allégée par rapport aux journées DASCE

- Formation :

Il est envisagé de programmer une formation sur « comment organiser une manifestation éco-responsable ». Il sera nécessaire de définir un cahier des charges rapidement. Philippe prendra contact avec Meduli nature (33) pour la définition du cahier des charges. Une formation sur 2 jours nationale paraît être la bonne formule.

- Actions marquantes :

Christophe propose de réfléchir à une action DD marquante. La réalisation d'un bâtiment « passif » pourrait être envisagé. Cette UA pourrait ensuite être mise à disposition des adhérents pour les séjours gratuits. Une proposition sera faite à la CPAI.

Cédric propose également de s'impliquer plus fortement dans l'organisation d'évènement DD lors de la semaine du DD et d'offrir notre savoir-faire en terme d'organisation lors de ces journées.

La prochaine réunion de la commission est prévue le 8 ou le 10 mars
